

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE TRAIL

1. IMPLANTATION

Date : dimanche 27 septembre 2015

Lieu : Mont-Dore

	Trail Court	Trail
Horaire	9h00	5h30
Distance	34km	60km
Dénivelé	2400	3150

2. TITRES DECERNES TRAIL COURT ET TRAIL

- Champion de France Homme élite TC
- Championne de France Femme élite TC
- Championne de France Espoir homme et femme
- Champion de France Vétérans Hommes : V1, V2, V3, V4
- Championne de France Vétérans Femmes : V1, V2, V3, V4
- Champion de France des clubs par équipe mixte par addition des temps des 4 premiers athlètes (toutes catégories) d'un même club avec au moins un homme et une femme. En cas d'ex aequo, le temps du 4^e arrivant de l'équipe sera déterminant. Le nombre d'athlètes mutés et étrangers ne respectant pas le critère d'ancienneté au club défini à l'article 3.3.1. des Règlements Généraux de la FFA est limité dans une équipe à : 1.

3. QUALIFICATION AUX CHAMPIONNATS DE TRAIL et DE TRAIL COURT

Seuls peuvent participer aux Championnats de France de Trail et de Trail Court, les athlètes à partir de la catégorie espoir (en possession d'une licence compétition au moment de l'épreuve qualificative) ayant été classés sur une épreuve Trail à label national, qui s'est déroulée entre le 13 septembre 2014 au 13 septembre 2015, ainsi que les 10 premiers hommes et femmes classés sur les derniers championnats de France de Trail et Trail court.

4. ENGAGEMENT

Ils doivent être effectués par internet <http://orga.xttr63.com>, **dernier délai le 12 septembre 2015 23h50.**

À la demande du D.T.N., la CNCHS pourra repêcher des athlètes ayant un classement de niveau international ou N1 jusqu'à 48 h avant le championnat. Passé ce délai, aucune modification ne pourra être apportée à la liste des engagés, quel qu'en soit le motif.

5. DESENGAGEMENTS:

Voir les modalités sur le site de l'organisateur

Contact : XTTR63

Mail : xttr63.lemontdore@gmail.com

Site : <http://orga.xttr63.com>

6. SAS ELITE :

Ont accès au SAS élite:

- Les membres de l'équipe de France N et N-1
- Les athlètes de sexe masculin et féminin, ayant terminé dans les 3 premiers au scratch sur une manche à label national dans les 12 derniers mois.
- Les 10 premiers hommes et les 10 premières femmes du TTN (année en cours si les France ont lieu après le 01/09, sinon année N-1)
- Les 20 premiers hommes et les 20 premières femmes du scratch des 2 derniers Championnats de France de trail.
- ou sur proposition de la DTN

7. MAILLOT- PORT DU DOSSARD

Le port du maillot du club est obligatoire pour les athlètes participant aux Championnats de France.

Le port des 2 dossards, le numéro sur la poitrine et la catégorie dans le dos, devra être respecté suivant le règlement des compétitions nationales.

8. RENSEIGNEMENTS

Tous les renseignements pourront être obtenus sur internet : www.athle.fr ou <http://orga.xttr63.com>

Le parcours pourra être modifié ou annulé en cas de météo défavorable.